



# Tourcoing

## Hôtel de Ville

10 place Victor Hassebroucq  
BP 80479  
59208 Tourcoing Cedex  
Tél. : 03 20 23 37 00  
Fax : 03 20 23 37 99

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU NORD

VILLE DE TOURCOING

DCPAJI\_AR2023\_0055

## RECENSEMENT DE LA POPULATION 2024

Nomination correspondant du répertoire  
d'immeubles localisés

### Nous, Maire de la Ville de Tourcoing,

Vu le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques,

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée sur l'informatique, les fichiers et les libertés,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité et notamment son titre V,

Vu le décret en Conseil d'Etat n° 2003-485 du 5 juin 2003 modifié définissant les modalités d'application du titre V de la loi n° 2002-276 susvisée,

Vu le décret n° 2003-561 du 23 juin 2003 modifié portant répartition des communes pour les besoins du recensement de la population,

Vu l'arrêté ministériel du 19 juillet 2000 notamment modifié par arrêté du 29 janvier 2013 portant création d'un traitement automatisé d'informations individuelles relatif à la constitution et à la mise à jour par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) du Répertoire d'immeubles localisés,

Vu l'arrêté interministériel du 5 août 2003 portant application des articles 23 et 24 du décret n° 2003-485,

Vu l'arrêté du 7 juin 2011 relatif aux conditions d'accès aux données du répertoire d'immeubles localisés,

Considérant que la nomination d'un correspondant au répertoire d'immeubles localisés est nécessaire pour procéder et faciliter le recensement de la population et réaliser le calcul des populations légales,

## ARRÊTONS

**Article 1 :** Monsieur HOLVOET Thomas est désigné en qualité de correspondant du répertoire d'immeubles localisés pour l'année 2024.

**Article 2 :** Ses missions sont définies par les décrets et arrêtés susvisés. Il devra spécifiquement, et dans le cadre de ses missions, assurer la vérification des listes d'adresses transmises par l'INSEE.

**Article 3 :** Monsieur HOLVOET Thomas s'engage, dans le cadre des missions exercées, à respecter les règles relatives à la confidentialité et au traitement des données et ce, en application des dispositions y relatives en application des lois et règlements susvisés.

**Article 4 :** Madame la Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- Inscrit au registre des actes de la Commune ;
- Transmis à Monsieur le Préfet du Nord, Préfet des Hauts-de-France ;
- Transmis à Madame la Trésorière de TOURCOING ;
- Notifié à l'intéressé désigné.

**Article 5 :** La date de notification fait courir le délai de deux mois de recours contentieux contre le présent arrêté devant le Tribunal Administratif de LILLE, 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire, CS 62039, 59014 LILLE CEDEX. Le Tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr). Cet arrêté peut également faire l'objet d'un recours gracieux devant Madame le Maire, dans les mêmes conditions de délai.

Fait à TOURCOING, en l'Hôtel de Ville, le 25 JUIL. 2023

**Doriane BECUE**  
Maire de Tourcoing



Signature et paraphe de l'agent :

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'D. Becue', is written over a rectangular box.

Notifié le : 25 / 07 / 2023

TH

Accusé réception en Préfecture le : 25 JUIL. 2023

Publié sur le site Internet le : 25 JUIL. 2023

*BUDGET PRIN*

*Service de Contrôle de Légalité*

Acte n° : DAJI\_AR2023\_055 avec 0 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 25/07/2023

Objet : Nomination correspondant du répertoire d'immeubles localisés

Nature : Arrêtés réglementaires

Matière : Autres domaines de compétences - Autres domaines de compétences des comm

Date de télétransmission : 25/07/2023 Agent de transmission : AUTOMATE

Acte : DCPAJI\_AR2023\_0055 - Nomination correspondant du r\_pertoire d\_immeubles localis\_s.pdf

Annexes :

*Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL*

*12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 [www.telino.com](http://www.telino.com)*



**Liberté • Égalité • Fraternité**

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

**Accusé de Réception**

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 059

Identifiant de l'acte : 059-215905993-20230725-DAJI\_AR2023\_055-AR

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 25/07/2023

